

**ARRETE**  
**fixant la liste des communes**  
**d'Indre-et-Loire incluses dans**  
**une zone de répartition des eaux**  
**(Aquifère Cénomaniens)**

-----

Le Préfet d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre National du Mérite ;

- Vu le code de l'environnement et notamment les articles L. 211-2, L. 211-3, L. 214-1 à L. 214-6, L. 214-10 et L. 514-6 ;
- Vu le décret modifié n° 93-742 du 29 mars 1993, relatif aux procédures d'autorisation et de déclaration prévues par les articles L. 214-1 et suivants du code de l'environnement ;
- Vu le décret modifié n° 93-743 du 29 mars 1993, relatif à la nomenclature des opérations soumises à autorisation ou à déclaration en application des articles L. 214-1 et suivants du code de l'environnement ;
- Vu le décret modifié n° 94-354 du 29 avril 1994, relatif aux zones de répartition des eaux ;
- Vu le décret n° 2005-636 du 30 mai 2005 relatif à l'organisation de l'administration dans le domaine de l'eau et aux missions du préfet coordonnateur de bassin ;
- Vu l'instruction du 8 décembre 2005 du préfet de la région Centre, coordonnateur du bassin Loire-Bretagne, au préfet d'Indre-et-Loire indiquant les communes à classer en zone de répartition des eaux ;
- Vu l'avis favorable du conseil départemental d'hygiène réuni en sa séance du 8 juin 2006 ;

Considérant qu'en application de l'article 2 du décret n° 94-354 modifié il appartient aux préfets de constater, par arrêté, la liste des communes des départements incluses dans les zones de répartition des eaux ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** :

Les communes incluses en zone de répartition des eaux dans le département d'Indre-et-Loire sont mentionnées dans le tableau joint en annexe, au titre des systèmes aquifères (partie B de l'annexe du décret du 11 septembre 2003) : Nappe du Cénomaniens (annexe 3-1).

## **Article 2 :**

Dans ces communes, et selon les modalités précisées dans les articles suivants, les prélèvements d'eau souterraine et superficielle relèvent de la rubrique 1.3.1.0 de la nomenclature annexée au décret n° 93-743 du 29 mars 1993, sans préjudice des modifications futures de la nomenclature :

"A l'exception des prélèvements faisant l'objet d'une convention avec l'attributaire du débit affecté prévu à l'article L. 214-9 du code de l'environnement, ouvrages, installations, travaux permettant un prélèvement total d'eau dans une zone où des mesures permanentes de répartition quantitative instituées, notamment au titre de l'article L. 211-2 du code de l'environnement, ont prévu l'abaissement des seuils :

- 1° Capacité supérieure ou égale à 8 m<sup>3</sup>/h : autorisation ;
- 2° Dans les autres cas : déclaration".

## **Article 3 :**

Les autres rubriques de la nomenclature dont ces prélèvements relevaient auparavant (1.1.2.0; 1.2.1.0; 1.2.2.0 notamment) leur restent applicables.

## **Article 4 :**

Les dispositions du présent arrêté ne s'appliquent pas aux prélèvements inférieurs à 1000 m<sup>3</sup>/an, réputés à usages domestiques.

## **Article 5 :**

Sans préjudice des modifications futures de la réglementation, l'exploitation des ouvrages, installations et travaux qui sont en situation régulière au regard des articles du code de l'environnement susvisés à la date de publication du présent arrêté et qui, par l'effet de l'article 2, viennent à être soumis à autorisation ou à déclaration peut se poursuivre à la condition que l'exploitant fournisse au préfet, dans les trois mois, s'il ne l'a pas déjà fait à l'appui d'une déclaration, les informations suivantes :

- son nom et son adresse ;
- l'emplacement de l'installation, de l'ouvrage ou de l'activité ;
- la nature, la consistance, le volume et l'objet de l'installation, de l'ouvrage ou de l'activité ainsi que la ou les rubriques de la nomenclature dans lesquelles ils doivent être rangés.

## **Article 6 :**

Les communes étant classées au seul titre des systèmes aquifères, les dispositions du présent arrêté s'appliquent aux prélèvements réalisés à partir d'ouvrages franchissant le seuil indiqué dans la colonne « critère de classement global » du tableau annexé (cote NGF, ou mention « à partir du sol »).

## **Article 7 :**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet ou être déférée au tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité.

## **Article 8 :**

Le présent arrêté sera :

- publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Indre-et-Loire. Une copie en sera déposée en mairie des communes mentionnées et pourra y être consultée,
- affiché dans les mairies concernées pendant au minimum deux mois.

## **Article 9 :**

Le secrétaire général de la préfecture, le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt, délégué inter-services de l'eau et de la nature, le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales, le directeur départemental de l'équipement, le directeur régional de l'industrie de la recherche et de l'environnement, le directeur départemental des services vétérinaires, les agents visés à l'article L. 216-3 du code de l'environnement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, dont copie sera également adressée pour information à :

- M. le préfet de région, coordonnateur de bassin ;
- M. le directeur régional de l'environnement du bassin Loire-Bretagne ;
- M. le directeur régional de l'environnement de la région Centre ;
- Mmes et MM. les maires d'Indre-et-Loire ;
- M. le président de la chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire ;
- M. le président de la chambre de commerce et d'industrie d'Indre-et-Loire ;
- M. le président de la chambre des métiers d'Indre-et-Loire ;
- M. le président de l'association des maires d'Indre-et-Loire ;
- M. le président du conseil général d'Indre-et-Loire ;
- M. Joël PELICOT, président du comité de gestion de la nappe du Cénomani.

Fait à TOURS, le 20 décembre 2006

Signé : Paul GIROT de LANGLADE

**Annexe à l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2006  
fixant dans le département d'Indre-et-Loire la liste des communes incluses dans  
la zone de répartition des eaux (aquifère Cénomaniens)**

Commune		Ressources classées par le décret 94-354 du 29 avril 1994 modifié par le décret 2003-868 du 11 septembre 2003		Critère de classement global
Insee	Nom	Eaux souterraines	cote NGF du toit du Cénomaniens, ou mention "à partir du sol"	
37001	ABILLY	Cénomaniens	41	eaux souterraines au dessous de la cote 41 m NGF
37002	AMBILLOU	Cénomaniens	1	eaux souterraines au dessous de la cote 1 m NGF
37003	AMBOISE	Cénomaniens	24	eaux souterraines au dessous de la cote 24 m NGF
37004	ANCHE	Cénomaniens	47	eaux souterraines au dessous de la cote 47 m NGF
37005	ANTOGNY-LE-TILLAC	Cénomaniens	69	eaux souterraines au dessous de la cote 69 m NGF
37006	ARTANNES-SUR-INDRE	Cénomaniens	- 63	eaux souterraines au dessous de la cote - 63 m NGF
37007	ASSAY	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37008	ATHEE-SUR-CHER	Cénomaniens	- 78	eaux souterraines au dessous de la cote - 78 m NGF
37009	AUTRECHE	Cénomaniens	- 12	eaux souterraines au dessous de la cote - 12 m NGF
37010	AUZOUER-EN-TOURAINNE	Cénomaniens	95	eaux souterraines au dessous de la cote 95 m NGF
37011	AVOINE	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37012	AVON-LES-ROCHES	Cénomaniens	7	eaux souterraines au dessous de la cote 7 m NGF
37013	AVRILLE-LES-PONCEAUX	Cénomaniens	10	eaux souterraines au dessous de la cote 10 m NGF
37014	AZAY-LE-RIDEAU	Cénomaniens	- 36	eaux souterraines au dessous de la cote - 36 m NGF
37015	AZAY-SUR-CHER	Cénomaniens	- 59	eaux souterraines au dessous de la cote - 59 m NGF
37016	AZAY-SUR-INDRE	Cénomaniens	72	eaux souterraines au dessous de la cote 72 m NGF
37018	BALLAN-MIRE	Cénomaniens	- 99	eaux souterraines au dessous de la cote - 99 m NGF
37019	BARROU	Cénomaniens	45	eaux souterraines au dessous de la cote 45 m NGF
37020	BEAULIEU-LES-LOCHES	Cénomaniens	78	eaux souterraines au dessous de la cote 78 m NGF
37021	BEAUMONT-LA-RONCE	Cénomaniens	36	eaux souterraines au dessous de la cote 36 m NGF
37022	BEAUMONT-EN-VERON	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37023	BEAUMONT-VILLAGE	Cénomaniens	55	eaux souterraines au dessous de la cote 55 m NGF
37024	BENAIS	Cénomaniens	34	eaux souterraines au dessous de la cote 34 m NGF
37025	BERTHENAY	Cénomaniens	- 11	eaux souterraines au dessous de la cote - 11 m NGF
37026	BETZ-LE-CHATEAU	Cénomaniens	23	eaux souterraines au dessous de la cote 23 m NGF
37027	BLERE	Cénomaniens	- 70	eaux souterraines au dessous de la cote - 70 m NGF
37028	BOSSAY-SUR-CLAISE	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37029	BOSSEE	Cénomaniens	70	eaux souterraines au dessous de la cote 70 m NGF
37030	LE BOULAY	Cénomaniens	58	eaux souterraines au dessous de la cote 58 m NGF
37031	BOURGUEIL	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37032	BOURNAN	Cénomaniens	70	eaux souterraines au dessous de la cote 70 m NGF
37033	BOUSSAY	Cénomaniens	49	eaux souterraines au dessous de la cote 49 m NGF

Commune		Ressources classées par le décret 94-354 du 29 avril 1994 modifié par le décret 2003-868 du 11 septembre 2003		Critère de classement global
Insee	Nom	Eaux souterraines	cote NGF du toit du Cénomaniens, ou mention "à partir du sol"	
37034	BRASLOU	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37035	BRAYE-SOUS-FAYE	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37036	BRAYE-SUR-MAULNE	Cénomaniens	73	eaux souterraines au dessous de la cote 73 m NGF
37037	BRECHES	Cénomaniens	108	eaux souterraines au dessous de la cote 108 m NGF
37038	BREHEMONT	Cénomaniens	- 15	eaux souterraines au dessous de la cote - 15 m NGF
37039	BRIDORE	Cénomaniens	81	eaux souterraines au dessous de la cote 81 m NGF
37040	BRIZAY	Cénomaniens	75	eaux souterraines au dessous de la cote 75 m NGF
37041	BUEIL-EN-TOURAINNE	Cénomaniens	64	eaux souterraines au dessous de la cote 64 m NGF
37043	CANGEY	Cénomaniens	- 24	eaux souterraines au dessous de la cote - 24 m NGF
37044	LA CELLE-GUENAND	Cénomaniens	46	eaux souterraines au dessous de la cote 46 m NGF
37045	LA CELLE-SAINT-AVANT	Cénomaniens	41	eaux souterraines au dessous de la cote 41 m NGF
37046	CERE-LA-RONDE	Cénomaniens	66	eaux souterraines au dessous de la cote 66 m NGF
37047	CERELLES	Cénomaniens	13	eaux souterraines au dessous de la cote 13 m NGF
37048	CHAMBON	Cénomaniens	51	eaux souterraines au dessous de la cote 51 m NGF
37049	CHAMBOURG-SUR-INDRE	Cénomaniens	112	eaux souterraines au dessous de la cote 112 m NGF
37050	CHAMBRAV-LES-TOURS	Cénomaniens	- 30	eaux souterraines au dessous de la cote - 30 m NGF
37051	CHAMPIGNY-SUR-VEUDE	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37052	CHANCAY	Cénomaniens	41	eaux souterraines au dessous de la cote 41 m NGF
37053	CHANCEAUX-PRES-LOCHES	Cénomaniens	116	eaux souterraines au dessous de la cote 116 m NGF
37054	CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE	Cénomaniens	- 5	eaux souterraines au dessous de la cote - 5 m NGF
37055	CHANNAY-SUR-LATHAN	Cénomaniens	- 24	eaux souterraines au dessous de la cote - 24 m NGF
37056	LA CHAPELLE-AUX-NAUX	Cénomaniens	- 35	eaux souterraines au dessous de la cote - 35 m NGF
37057	LA CHAPELLE-BLANCHE-SAINT-MARTIN	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37058	LA CHAPELLE-SUR-LOIRE	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37059	CHARENTILLY	Cénomaniens	- 11	eaux souterraines au dessous de la cote - 11 m NGF
37060	CHARGE	Cénomaniens	- 6	eaux souterraines au dessous de la cote - 6 m NGF
37061	CHARNIZAY	Cénomaniens	49	eaux souterraines au dessous de la cote 49 m NGF
37062	CHATEAU-LA-VALLIERE	Cénomaniens	19	eaux souterraines au dessous de la cote 19 m NGF
37063	CHATEAU-RENAULT	Cénomaniens	- 22	eaux souterraines au dessous de la cote - 22 m NGF
37064	CHAUMUSSAY	Cénomaniens	43	eaux souterraines au dessous de la cote 43 m NGF
37065	CHAVEIGNES	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37066	CHEDIGNY	Cénomaniens	52	eaux souterraines au dessous de la cote 52 m NGF
37067	CHEILLE	Cénomaniens	- 4	eaux souterraines au dessous de la cote - 4 m NGF
37068	CHEMILLE-SUR-DEME	Cénomaniens	52	eaux souterraines au dessous de la cote 52 m NGF
37069	CHEMILLE-SUR-INDROIS	Cénomaniens	39	eaux souterraines au dessous de la cote 39 m NGF

Commune		Ressources classées par le décret 94-354 du 29 avril 1994 modifié par le décret 2003-868 du 11 septembre 2003		Critère de classement global
Insee	Nom	Eaux souterraines	cote NGF du toit du Cénomaniens, ou mention "à partir du sol"	
37070	CHENONCEAUX	Cénomaniens	- 13	eaux souterraines au dessous de la cote - 13 m NGF
37071	CHEZELLES	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37072	CHINON	Cénomaniens	37	eaux souterraines au dessous de la cote 37 m NGF
37073	CHISSEAUX	Cénomaniens	- 1	eaux souterraines au dessous de la cote - 1 m NGF
37075	CIGOGNE	Cénomaniens	- 3	eaux souterraines au dessous de la cote - 3 m NGF
37076	CINAIS	Cénomaniens	27	eaux souterraines au dessous de la cote 27 m NGF
37077	CINQ-MARS-LA-PILE	Cénomaniens	- 37	eaux souterraines au dessous de la cote - 37 m NGF
37078	CIRAN	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37079	CIVRAY-DE-TOURAINES	Cénomaniens	- 41	eaux souterraines au dessous de la cote- 41 m NGF
37080	CIVRAY-SUR-ESVES	Cénomaniens	60	eaux souterraines au dessous de la cote 60 m NGF
37081	CLERE-LES-PINS	Cénomaniens	- 12	eaux souterraines au dessous de la cote - 12 m NGF
37082	CONTINVOIR	Cénomaniens	34	eaux souterraines au dessous de la cote 34 m NGF
37083	CORMERY	Cénomaniens	- 5	eaux souterraines au dessous de la cote - 5 m NGF
37084	COUESMES	Cénomaniens	102	eaux souterraines au dessous de la cote 102 m NGF
37085	COURCAY	Cénomaniens	27	eaux souterraines au dessous de la cote 27 m NGF
37086	COURCELLES-DE-TOURAINES	Cénomaniens	- 15	eaux souterraines au dessous de la cote - 15 m NGF
37087	COURCOUE	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37089	CRAVANT-LES-COTEAUX	Cénomaniens	10	eaux souterraines au dessous de la cote 10 m NGF
37090	CRISSAY-SUR-MANSE	Cénomaniens	2	eaux souterraines au dessous de la cote 2 m NGF
37091	LA CROIX-EN-TOURAINES	Cénomaniens	- 62	eaux souterraines au dessous de la cote - 62 m NGF
37092	CROTELLES	Cénomaniens	32	eaux souterraines au dessous de la cote 32 m NGF
37093	CROUZILLES	Cénomaniens	29	eaux souterraines au dessous de la cote 29 m NGF
37094	CUSSAY	Cénomaniens	76	eaux souterraines au dessous de la cote 76 m NGF
37095	DAME-MARIE-LES-BOIS	Cénomaniens	- 19	eaux souterraines au dessous de la cote - 19 m NGF
37096	DIERRE	Cénomaniens	- 41	eaux souterraines au dessous de la cote - 41 m NGF
37097	DOLUS-LE-SEC	Cénomaniens	117	eaux souterraines au dessous de la cote 117 m NGF
37098	DRACHE	Cénomaniens	37	eaux souterraines au dessous de la cote 37 m NGF
37099	DRUYE	Cénomaniens	- 58	eaux souterraines au dessous de la cote - 58 m NGF
37100	EPEIGNE-LES-BOIS	Cénomaniens	38	eaux souterraines au dessous de la cote 38 m NGF
37101	EPEIGNE-SUR-DEME	Cénomaniens	50	eaux souterraines au dessous de la cote 50 m NGF
37102	LES ESSARDS	Cénomaniens	- 12	eaux souterraines au dessous de la cote - 12 m NGF
37103	ESVES-LE-MOUTIER	Cénomaniens	121	eaux souterraines au dessous de la cote 121 m NGF
37104	ESVRES	Cénomaniens	- 123	eaux souterraines au dessous de la cote - 123 m NGF
37105	FAYE-LA-VINEUSE	Cénomaniens	79	eaux souterraines au dessous de la cote 79 m NGF

Commune		Ressources classées par le décret 94-354 du 29 avril 1994 modifié par le décret 2003-868 du 11 septembre 2003		Critère de classement global
Insee	Nom	Eaux souterraines	cote NGF du toit du Cénomaniens, ou mention "à partir du sol"	
37106	LA FERRIERE	Cénomaniens	80	eaux souterraines au dessous de la cote 80 m NGF
37107	FERRIERE-LARCON	Cénomaniens	0	eaux souterraines au dessous de la cote 0 m NGF
37108	FERRIERE-SUR-BEAULIEU	Cénomaniens	18	eaux souterraines au dessous de la cote 18 m NGF
37109	FONDETTES	Cénomaniens	- 40	eaux souterraines au dessous de la cote - 40 m NGF
37110	FRANCUEIL	Cénomaniens	- 31	eaux souterraines au dessous de la cote - 31 m NGF
37111	GENILLE	Cénomaniens	- 15	eaux souterraines au dessous de la cote - 15 m NGF
37112	GIZEUX	Cénomaniens	62	eaux souterraines au dessous de la cote 62 m NGF
37113	LE GRAND-PRESSIGNY	Cénomaniens	11	eaux souterraines au dessous de la cote 11 m NGF
37114	LA GUERCHE	Cénomaniens	55	eaux souterraines au dessous de la cote 55 m NGF
37115	DESCARTES	Cénomaniens	30	eaux souterraines au dessous de la cote 30 m NGF
37116	LES HERMITES	Cénomaniens	42	eaux souterraines au dessous de la cote 42 m NGF
37117	HOMMES	Cénomaniens	6	eaux souterraines au dessous de la cote 6 m NGF
37118	HUISMES	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37119	L'ILE-BOUCHARD	Cénomaniens	16	eaux souterraines au dessous de la cote 16 m NGF
37120	INGRANDES-DE-TOURAINES	Cénomaniens	18	eaux souterraines au dessous de la cote 18 m NGF
37121	JAULNAY	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37122	JOUE-LES-TOURS	Cénomaniens	- 52	eaux souterraines au dessous de la cote - 52 m NGF
37123	LANGAIS	Cénomaniens	- 18	eaux souterraines au dessous de la cote -18 m NGF
37124	LARCAY	Cénomaniens	0	eaux souterraines au dessous de la cote 0 m NGF
37125	LEMERE	Cénomaniens	80	eaux souterraines au dessous de la cote 80 m NGF
37127	LE LIEGE	Cénomaniens	16	eaux souterraines au dessous de la cote 16 m NGF
37128	LIGNIERES-DE-TOURAINES	Cénomaniens	- 29	eaux souterraines au dessous de la cote - 29 m NGF
37129	LIGRE	Cénomaniens	51	eaux souterraines au dessous de la cote 51 m NGF
37130	LIGUEIL	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37131	LIMERAY	Cénomaniens	- 7	eaux souterraines au dessous de la cote - 7 m NGF
37132	LOCHES	Cénomaniens	30	eaux souterraines au dessous de la cote 30 m NGF
37133	LOCHE-SUR-INDROIS	Cénomaniens	101	eaux souterraines au dessous de la cote 101 m NGF
37134	LOUANS	Cénomaniens	- 56	eaux souterraines au dessous de la cote - 56 m NGF
37135	LOUESTAULT	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37136	LE LOUROUX	Cénomaniens	48	eaux souterraines au dessous de la cote 48 m NGF
37137	LUBLE	Cénomaniens	58	eaux souterraines au dessous de la cote 58 m NGF
37138	LUSSAULT-SUR-LOIRE	Cénomaniens	40	eaux souterraines au dessous de la cote 40 m NGF
37139	LUYNES	Cénomaniens	- 15	eaux souterraines au dessous de la cote - 15 m NGF
37140	LUZE	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol

Commune		Ressources classées par le décret 94-354 du 29 avril 1994 modifié par le décret 2003-868 du 11 septembre 2003		Critère de classement global
Insee	Nom	Eaux souterraines	cote NGF du toit du Cénomaniens, ou mention "à partir du sol"	
37141	LUZILLE	Cénomaniens	- 23	eaux souterraines au dessous de la cote - 23 m NGF
37142	MAILLE	Cénomaniens	39	eaux souterraines au dessous de la cote 39 m NGF
37143	MANTHELAN	Cénomaniens	117	eaux souterraines au dessous de la cote 117 m NGF
37144	MARCAY	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37145	MARCE-SUR-ESVES	Cénomaniens	32	eaux souterraines au dessous de la cote 32 m NGF
37146	MARCILLY-SUR-MAULNE	Cénomaniens	96	eaux souterraines au dessous de la cote 96 m NGF
37147	MARCILLY-SUR-VIENNE	Cénomaniens	68	eaux souterraines au dessous de la cote 68 m NGF
37148	MARIGNY-MARMANDE	Cénomaniens	99	eaux souterraines au dessous de la cote 99 m NGF
37149	MARRAY	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37150	MAZIERES-DE-TOURAINNE	Cénomaniens	- 22	eaux souterraines au dessous de la cote -22 m NGF
37151	LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE	Cénomaniens	- 2	eaux souterraines au dessous de la cote - 2 m NGF
37152	METTRAY	Cénomaniens	0	eaux souterraines au dessous de la cote 0 m NGF
37153	MONNAIE	Cénomaniens	22	eaux souterraines au dessous de la cote 22 m NGF
37154	MONTBAZON	Cénomaniens	- 76	eaux souterraines au dessous de la cote - 76 m NGF
37155	MONTHODON	Cénomaniens	79	eaux souterraines au dessous de la cote 79 m NGF
37156	MONTLOUIS-SUR-LOIRE	Cénomaniens	- 7	eaux souterraines au dessous de la cote - 7 m NGF
37157	MONTRESOR	Cénomaniens	43	eaux souterraines au dessous de la cote 43 m NGF
37158	MONTREUIL-EN-TOURAINNE	Cénomaniens	- 13	eaux souterraines au dessous de la cote - 13 m NGF
37159	MONTS	Cénomaniens	- 70	eaux souterraines au dessous de la cote - 70 m NGF
37160	MORAND	Cénomaniens	42	eaux souterraines au dessous de la cote 42 m NGF
37161	MOSNES	Cénomaniens	- 22	eaux souterraines au dessous de la cote - 22 m NGF
37162	MOUZAY	Cénomaniens	115	eaux souterraines au dessous de la cote 115 m NGF
37163	NAZELLES-NEGRON	Cénomaniens	47	eaux souterraines au dessous de la cote 47 m NGF
37165	NEUIL	Cénomaniens	7	eaux souterraines au dessous de la cote 7 m NGF
37166	NEUILLE-LE-LIERRE	Cénomaniens	- 72	eaux souterraines au dessous de la cote - 72 m NGF
37167	NEUILLE-PONT-PIERRE	Cénomaniens	125	eaux souterraines au dessous de la cote 125 m NGF
37168	NEUILLY-LE-BRIGNON	Cénomaniens	31	eaux souterraines au dessous de la cote 31 m NGF
37169	NEUVILLE-SUR-BRENNE	Cénomaniens	- 13	eaux souterraines au dessous de la cote - 13 m NGF
37170	NEUVY-LE-ROI	Cénomaniens	64	eaux souterraines au dessous de la cote 64 m NGF
37171	NOIZAY	Cénomaniens	49	eaux souterraines au dessous de la cote 49 m NGF
37172	NOTRE-DAME-D'OE	Cénomaniens	- 44	eaux souterraines au dessous de la cote - 44 m NGF
37173	NOUANS-LES-FONTAINES	Cénomaniens	72	eaux souterraines au dessous de la cote 72 m NGF
37174	NOUATRE	Cénomaniens	44	eaux souterraines au dessous de la cote 44 m NGF
37175	NOUZILLY	Cénomaniens	68	eaux souterraines au dessous de la cote 68 m NGF



Commune		Ressources classées par le décret 94-354 du 29 avril 1994 modifié par le décret 2003-868 du 11 septembre 2003		Critère de classement global
Insee	Nom	Eaux souterraines	cote NGF du toit du Cénomaniens, ou mention "à partir du sol"	
37176	NOYANT-DE-TOURAINES	Cénomaniens	31	eaux souterraines au dessous de la cote 31 m NGF
37177	ORBIGNY	Cénomaniens	16	eaux souterraines au dessous de la cote 16 m NGF
37178	PANZOULT	Cénomaniens	22	eaux souterraines au dessous de la cote 22 m NGF
37179	PARCAY-MESLAY	Cénomaniens	25	eaux souterraines au dessous de la cote 25 m NGF
37180	PARCAY-SUR-VIENNE	Cénomaniens	60	eaux souterraines au dessous de la cote 60 m NGF
37181	PAULMY	Cénomaniens	56	eaux souterraines au dessous de la cote 56 m NGF
37182	PERNAY	Cénomaniens	5	eaux souterraines au dessous de la cote 5 m NGF
37183	PERRUSSON	Cénomaniens	142	eaux souterraines au dessous de la cote 142 m NGF
37184	LE PETIT-PRESSIGNY	Cénomaniens	43	eaux souterraines au dessous de la cote 43 m NGF
37185	POCE-SUR-CISSE	Cénomaniens	- 20	eaux souterraines au dessous de la cote - 20 m NGF
37186	PONT-DE-RUAN	Cénomaniens	- 57	eaux souterraines au dessous de la cote - 57 m NGF
37187	PORTS	Cénomaniens	70	eaux souterraines au dessous de la cote 70 m NGF
37188	POUZAY	Cénomaniens	39	eaux souterraines au dessous de la cote 39 m NGF
37189	PREUILLY-SUR-CLAISE	Cénomaniens	46	eaux souterraines au dessous de la cote 46 m NGF
37190	PUSSIGNY	Cénomaniens	44	eaux souterraines au dessous de la cote 44 m NGF
37191	RAZINES	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37192	REIGNAC-SUR-INDRE	Cénomaniens	50	eaux souterraines au dessous de la cote 50 m NGF
37193	RESTIGNE	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37194	REUGNY	Cénomaniens	- 3	eaux souterraines au dessous de la cote - 3 m NGF
37195	LA RICHE	Cénomaniens	- 26	eaux souterraines au dessous de la cote - 26 m NGF
37197	RIGNY-USSE	Cénomaniens	8	eaux souterraines au dessous de la cote 8 m NGF
37198	RILLE	Cénomaniens	42	eaux souterraines au dessous de la cote 42 m NGF
37199	RILLY-SUR-VIENNE	Cénomaniens	60	eaux souterraines au dessous de la cote 60 m NGF
37200	RIVARENNES	Cénomaniens	- 3	eaux souterraines au dessous de la cote - 3 m NGF
37201	RIVIERE	Cénomaniens	32	eaux souterraines au dessous de la cote 32 m NGF
37202	LA ROCHE-CLERMAULT	Cénomaniens	73	eaux souterraines au dessous de la cote 73 m NGF
37203	ROCHECORBON	Cénomaniens	7	eaux souterraines au dessous de la cote 7 m NGF
37204	ROUZIERS-DE-TOURAINES	Cénomaniens	14	eaux souterraines au dessous de la cote 14 m NGF
37205	SACHE	Cénomaniens	- 14	eaux souterraines au dessous de la cote - 14 m NGF
37206	SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER	Cénomaniens	18	eaux souterraines au dessous de la cote 18 m NGF
37207	SAINT-AUBIN-LE-DEPEINT	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37208	SAINT-AVERTIN	Cénomaniens	- 11	eaux souterraines au dessous de la cote - 11 m NGF
37209	SAINT-BAULD	Cénomaniens	62	eaux souterraines au dessous de la cote 62 m NGF
37210	SAINT-BENOIT-LA-FORET	Cénomaniens	20	eaux souterraines au dessous de la cote 20 m NGF

Commune		Ressources classées par le décret 94-354 du 29 avril 1994 modifié par le décret 2003-868 du 11 septembre 2003		Critère de classement global
Insee	Nom	Eaux souterraines	cote NGF du toit du Cénomaniens, ou mention "à partir du sol"	
37211	SAINT-BRANCHS	Cénomaniens	- 2	eaux souterraines au dessous de la cote - 2 m NGF
37212	SAINTE-CATHERINE-DE-FIERBOIS	Cénomaniens	9	eaux souterraines au dessous de la cote 9 m NGF
37213	SAINT-CHRISTOPHE-SUR-LE-NAIS	Cénomaniens	66	eaux souterraines au dessous de la cote 66 m NGF
37214	SAINT-CYR-SUR-LOIRE	Cénomaniens	- 28	eaux souterraines au dessous de la cote - 28 m NGF
37216	SAINT-EPAIN	Cénomaniens	- 6	eaux souterraines au dessous de la cote - 6 m NGF
37217	SAINT-ETIENNE-DE-CHIGNY	Cénomaniens	- 13	eaux souterraines au dessous de la cote - 13 m NGF
37218	SAINT-FLOVIER	Cénomaniens	52	eaux souterraines au dessous de la cote 52 m NGF
37219	SAINT-GENOUPH	Cénomaniens	- 4	eaux souterraines au dessous de la cote - 4 m NGF
37220	SAINT-GERMAIN-SUR-VIENNE	Cénomaniens	33	eaux souterraines au dessous de la cote 33 m NGF
37221	SAINT-HIPPOLYTE	Cénomaniens	- 62	eaux souterraines au dessous de la cote - 62 m NGF
37222	SAINT-JEAN-SAINT-GERMAIN	Cénomaniens	128	eaux souterraines au dessous de la cote 128 m NGF
37223	SAINT-LAURENT-DE-LIN	Cénomaniens	39	eaux souterraines au dessous de la cote 39 m NGF
37224	SAINT-LAURENT-EN-GATINES	Cénomaniens	94	eaux souterraines au dessous de la cote 94 m NGF
37225	SAINT-MARTIN-LE-BEAU	Cénomaniens	- 57	eaux souterraines au dessous de la cote - 57 m NGF
37226	SAINTE-MAURE-DE-TOURAINNE	Cénomaniens	19	eaux souterraines au dessous de la cote 19 m NGF
37227	SAINT-MICHEL-SUR-LOIRE	Cénomaniens	- 9	eaux souterraines au dessous de la cote - 9 m NGF
37228	SAINT-NICOLAS-DE-BOURGUEIL	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37229	SAINT-NICOLAS-DES-MOTETS	Cénomaniens	13	eaux souterraines au dessous de la cote 13 m NGF
37230	SAINT-OUEN-LES-VIGNES	Cénomaniens	- 14	eaux souterraines au dessous de la cote - 14 m NGF
37231	SAINT-PATERNE-RACAN	Cénomaniens	116	eaux souterraines au dessous de la cote 116 m NGF
37232	SAINT-PATRICE	Cénomaniens	- 2	eaux souterraines au dessous de la cote - 2 m NGF
37233	SAINT-PIERRE-DES-CORPS	Cénomaniens	- 4	eaux souterraines au dessous de la cote - 4 m NGF
37234	SAINT-QUENTIN-SUR-INDROIS	Cénomaniens	42	eaux souterraines au dessous de la cote 42 m NGF
37236	SAINT-REGLE	Cénomaniens	30	eaux souterraines au dessous de la cote 30 m NGF
37237	SAINT-ROCH	Cénomaniens	7	eaux souterraines au dessous de la cote 7 m NGF
37238	SAINT-SENOCH	Cénomaniens	142	eaux souterraines au dessous de la cote 142 m NGF
37240	SAUNAY	Cénomaniens	94	eaux souterraines au dessous de la cote 94 m NGF
37241	SAVIGNE-SUR-LATHAN	Cénomaniens	- 22	eaux souterraines au dessous de la cote - 22 m NGF
37242	SAVIGNY-EN-VERON	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37243	SAVONNIERES	Cénomaniens	- 87	eaux souterraines au dessous de la cote - 87 m NGF
37244	SAZILLY	Cénomaniens	35	eaux souterraines au dessous de la cote 35 m NGF
37245	SEMBLANCAY	Cénomaniens	105	eaux souterraines au dessous de la cote 105 m NGF
37246	SENNEVIERES	Cénomaniens	68	eaux souterraines au dessous de la cote 68 m NGF
37247	SEPMES	Cénomaniens	23	eaux souterraines au dessous de la cote 23 m NGF
37248	SEUILLY	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol

Commune		Ressources classées par le décret 94-354 du 29 avril 1994 modifié par le décret 2003-868 du 11 septembre 2003		Critère de classement global
Insee	Nom	Eaux souterraines	cote NGF du toit du Cénomaniens, ou mention "à partir du sol"	
37249	SONZAY	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37250	SORIGNY	Cénomaniens	- 62	eaux souterraines au dessous de la cote - 62 m NGF
37251	SOUVIGNE	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37252	SOUVIGNY-DE-TOURAINES	Cénomaniens	17	eaux souterraines au dessous de la cote 17 m NGF
37253	SUBLAINES	Cénomaniens	- 22	eaux souterraines au dessous de la cote - 22 m NGF
37254	TAUXIGNY	Cénomaniens	57	eaux souterraines au dessous de la cote 57 m NGF
37255	TAVANT	Cénomaniens	42	eaux souterraines au dessous de la cote 42 m NGF
37256	THENEUIL	Cénomaniens	61	eaux souterraines au dessous de la cote 61 m NGF
37257	THILOUZE	Cénomaniens	- 47	eaux souterraines au dessous de la cote - 47 m NGF
37258	THIZAY	Cénomaniens	36	eaux souterraines au dessous de la cote 36 m NGF
37259	TOURNON-SAINT-PIERRE	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37260	LA TOUR-SAINT-GELIN	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37261	TOURS	Cénomaniens	- 5	eaux souterraines au dessous de la cote - 5 m NGF
37262	TROGUES	Cénomaniens	37	eaux souterraines au dessous de la cote 37 m NGF
37263	TRUYES	Cénomaniens	- 27	eaux souterraines au dessous de la cote -27 m NGF
37264	VALLERES	Cénomaniens	- 43	eaux souterraines au dessous de la cote - 43 m NGF
37265	VARENNES	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37266	VEIGNE	Cénomaniens	- 33	eaux souterraines au dessous de la cote - 33 m NGF
37267	VERETZ	Cénomaniens	- 21	eaux souterraines au dessous de la cote - 21 m NGF
37268	VERNEUIL-LE-CHATEAU	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37269	VERNEUIL-SUR-INDRE	Cénomaniens	114	eaux souterraines au dessous de la cote 114 m NGF
37270	VERNOU-SUR-BRENNE	Cénomaniens	43	eaux souterraines au dessous de la cote 43 m NGF
37271	VILLAINES-LES-ROCHERS	Cénomaniens	- 3	eaux souterraines au dessous de la cote - 3 m NGF
37272	VILLANDRY	Cénomaniens	- 23	eaux souterraines au dessous de la cote - 23 m NGF
37273	LA-VILLE-AUX-DAMES	Cénomaniens	17	eaux souterraines au dessous de la cote 17 m NGF
37274	VILLEBOURG	Cénomaniens	60	eaux souterraines au dessous de la cote 60 m NGF
37275	VILLEDOMAIN	Cénomaniens	112	eaux souterraines au dessous de la cote 112 m NGF
37276	VILLEDOMER	Cénomaniens	90	eaux souterraines au dessous de la cote 90 m NGF
37277	VILLELOIN-COULANGE	Cénomaniens	51	eaux souterraines au dessous de la cote 51 m NGF
37278	VILLEPERDUE	Cénomaniens	- 29	eaux souterraines au dessous de la cote - 29 m NGF
37279	VILLIERS-AU-BOUIN	Cénomaniens	67	eaux souterraines au dessous de la cote 67 m NGF
37280	VOU	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol
37281	VOUVRAY	Cénomaniens	63	eaux souterraines au dessous de la cote 63 m NGF
37282	YZEURES-SUR-CREUSE	Cénomaniens	à partir du sol	à partir du sol